

Rapport de la 27^{ème} réunion des points de contact arabes du Codex

Dans le cadre de la mise en œuvre de la recommandation (3) du rapport de la 26^{ème} réunion des Points de contact Arab du Codex, organisés virtuellement jeudi 5 septembre 2024, qui stipule :

‘La 27^e réunion des CCP arabes se tiendra à une date qui sera déterminée ultérieurement en coordination avec GFoRSS ‘

Cette réunion de coordination s'est tenue virtuellement le jeudi 10 octobre 2024 pour préparer la réunion (27) du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVPDF27), avec la participation de représentants des pays arabes suivants :

1. Jordanie
2. Émirats arabes unis
3. Bahreïn
4. Soudan
5. Syrie
6. Oman
7. Palestine
8. Libye
9. Égypte
10. Maroc
11. Yémen

Ainsi que des représentants d'AIDSMO, de GSO et de GFoRSS.

La réunion a été lancée par le représentant de l'AIDSMO et le coordinateur de l'Initiative Arabe du Codex, dans un discours dans lequel il a souhaité la bienvenue aux participants et les a remerciés d'avoir répondu à l'invitation à participer, notant que la réunion vise à analyser les points de l'ordre du jour de la 27^e réunion du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVPDF27), qui se tiendra à Omaha, Nebraska, États-Unis du 21 au 25 octobre 2024.

Les points de l'ordre du jour de la réunion ont été approuvés comme suit :

Point à l'ordre du jour	Sujet
Point 1	Remarques d'ouverture et adoption de l'ordre du jour: Coordinateur de l'Initiative du Codex Arabe
Point 2	Examen et analyse des points de l'ordre du jour du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF)27)
Point 3	18e Conférence internationale de Dubaï sur la sécurité alimentaire
Point 4	Mises à jour sur l'Initiative Arabe du Codex : Comité de procédures

Point 2 : Examen et analyse des points de l'ordre du jour du Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF27)

Ce point a été présenté par M. Hadi Abdelati, Représentant de la Libye, comme suit :

Point 6 de l'ordre du jour : LMR pour les médicaments vétérinaires dans les aliments issues du JECFA98 (2024) :

- Le JECFA a évalué la sécurité de deux médicaments vétérinaires : le clopidol et la fumagilline dicyclohexylamine
- Le JECFA a terminé l'évaluation de la sécurité de : l'imidaclopride
- Bien que l'éthoxyquine ait été sur la liste d'évaluation, elle n'a pas été évaluée en raison d'un manque de données de la part du promoteur.

Commentaire général et recommandations pour la région arabe :

- **Pays arabes** devrait envisager l'adoption des recommandations et des lignes directrices du JECFA pour les composés clopidol, fumagilline dicyclohexylamine et également imidaclopride, ce qui est essentiel pour assurer la sécurité alimentaire et protéger la santé publique dans les pays arabes.
- Ces lignes directrices, qui comprennent des doses journalières admissibles (DJA) et des limites maximales de résidus (LMR), fournissent un cadre scientifique pour évaluer la sécurité des résidus de médicaments vétérinaires dans les produits alimentaires.
- Les pays arabes devraient veiller particulièrement à aligner leurs normes réglementaires sur les meilleures pratiques internationales, afin de préserver la santé animale et humaine. Toutefois, l'adoption nationale

devra tenir compte des usages et des mesures réglementaires locaux, des pratiques agricoles et des préoccupations spécifiques en matière de santé publique, ce qui nécessitera un examen approfondi et une éventuelle adaptation des recommandations du JECFA au contexte régional.

Point 7 de l'ordre du jour : Extrapolation des LMR pour les médicaments vétérinaires :

Observation générale et recommandations pour la région arabe :

- Il serait approprié de soutenir l'adoption des normes proposées élaborées par l'approche d'extrapolation pour le lufénuron et le benzoate d'émamectine à l'étape 5/8 étant donné l'importance d'établir des LMR, en particulier pour les pays arabes pour lesquels le Codex est considéré comme la référence pour les normes alimentaires.
- Il serait approprié de soutenir les recommandations du GTE visant à poursuivre la discussion sur l'approche d'extrapolation des LMR pour les tissus comestibles, compte tenu des limites et des préoccupations identifiées par le GTE.
- Pour remédier à l'absence de LMR pour les produits à base de chameaux, il est recommandé aux délégués arabes d'encourager l'adoption des critères d'extrapolation proposés et de plaider en faveur de l'inclusion de LMR pour les chameaux dans les listes prioritaires du CCRVDF. En outre, il est important d'encourager la production de données à l'appui de l'établissement de LMR pour les tissus de camélidés aux côtés d'autres espèces.

Point 8.1 de l'ordre du jour : Critères et procédures pour l'établissement de niveaux d'intervention pour les médicaments vétérinaires dans les aliments d'origine animale résultant du transfert inévitable et non intentionnel de médicaments vétérinaires dans les aliments pour animaux non ciblés

:

CCRVDF27 est invité à considérer les recommandations ci-dessous :

- L'approche proposée pour établir les niveaux d'action est présentée à l'annexe I (pour commentaires).
- Études pilotes utilisant des résidus de nicarbazine et de lasalocide dans les œufs de poule pour illustrer l'approche proposée (annexe II).
- L'approche alternative soumise par les États-Unis d'Amérique est présentée à l'annexe III (pour commentaires).

Si les membres du Codex soutiennent l'approche proposée par le GTE dans l'Annexe I, examiner si les niveaux d'action proposés pour la nicarbazine et le lasalocide dans les œufs dans l'Annexe II pourraient être soumis pour adoption par la CAC47.

Le développement de méthodologies systématiques et fondées sur les données pour traiter le problème de longue date du transfert involontaire de médicaments vétérinaires, y compris des études pilotes et leurs résultats, est hautement louable.

Les délégations arabes pourraient toutefois envisager de soutenir une approche de gestion des risques plus simple et plus pratique. Cela permettrait de surmonter :

- Défis liés à la disponibilité des données
- Éviter les obstacles au commerce en fixant des niveaux d'action très bas
- Et rendre la solution plus accessible aux pays ayant des niveaux de développement différents.

Point 3 : 18e Conférence internationale de Dubaï sur la sécurité alimentaire

Ce point a été présenté par le professeur Samuel Godefroy, qui a informé les participants de la tenue prochaine de la 18e Conférence internationale de Dubaï sur la sécurité alimentaire, qui se tiendra du 21 au 24 octobre à Dubaï, aux Émirats arabes unis. Cette conférence comportera une série de sessions scientifiques animées par le GFORSS, qui aborderont les questions et les développements clés dans le domaine de la sécurité alimentaire et du Codex Alimentarius.

Point 4 : Mises à jour de l'Initiative Arabe du Codex : Comité des procédures

Le Coordinateur de l'Initiative Arabe du Codex a présenté ce point, informant les participants à la réunion des dernières mises à jour concernant la création du Comité des procédures de l'Initiative Arabe du Codex. Ils ont également été informés qu'une date sera bientôt fixée pour la première réunion de ce comité, afin de discuter des prochaines étapes et de déterminer le plan d'action pour soutenir les objectifs de l'initiative.

Enfin, les conclusions et recommandations suivantes ont été adoptées :

1. Inclusion de tous les documents et présentations présentés lors de la réunion dans la Plateforme interactive de l'Initiative Arabe du Codex (www.Arabcodex.com).
2. Remerciant M. Hadi Abdelati, représentant de la Libye et les experts de l'Initiative Arabe du Codex pour la préparation et la présentation des points de l'ordre du jour du CCRVDF27.
3. La première réunion du Comité des procédures se tiendra à une date à déterminer en coordination avec le GFoRSS.
4. La 28e réunion des PCC arabes se tiendra à une date qui sera déterminée ultérieurement en coordination avec le GFoRSS.